

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans le prolongement du Grenelle de l'Environnement, se tiendront le 15 janvier 2008, à Paris, les 1^{ères} Assises de l'Efficacité Énergétique. Co-présidées par le Gimélec et par EDF, organisées par Elec-Promotion avec le concours de la SEE (Société d'électricité, de l'électronique et des technologies de l'information et de la communication), ces Assises proposeront quatre tables rondes. Jean Monville, président de Spie (n° 2 européen des intégrateurs électriciens) et vice-président du Gimélec, y interviendra sur le thème « Quelles solutions d'efficacité énergétique active ? ». Une bonne occasion de rappeler le rôle clé que jouent l'électricité et les automatismes dans l'efficacité énergétique.

Assises de l'efficacité énergétique

Co-présidées par le Gimélec et par EDF, organisées par Elec-Promotion avec le concours de la SEE (Société d'électricité, de l'électronique et des technologies de l'information et de la communication), se tiendront, le 15 janvier 2008, de 9h à 13h au Centre des Congrès de la Villette, à Paris, les 1^{ères} Assises de l'Efficacité Énergétique. Quatre tables rondes rythmeront les travaux : économies d'énergie et réduction de CO₂ : des intentions aux actes, quelles solutions d'efficacité énergétique active ? ; gestion énergétique active du bâtiment : jusqu'à 30 % d'économies d'énergie dès aujourd'hui, mythe ou réalité ; bâtiments publics et collectivités : une exemplarité indispensable, quels moyens pour atteindre les objectifs du Grenelle ? ; économies d'énergie, rentabilité économique et financière, continuité de service dans l'industrie : un impératif et des solutions. ■



© Spie

J3E - Les préconisations du Gimélec, présentées dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, mettent en avant la notion d'efficacité énergétique « active ». De quoi s'agit-il ?

Jean Monville - Les études menées par le Gimélec ont conduit à mettre en évidence deux axes prioritaires de réflexion et de travail pour le secteur électrique : le volet production et diversification des sources d'énergie et le volet « efficacité » énergétique. Les électriciens ont naturellement un rôle clé à jouer dans le développement du premier volet où beaucoup de domaines restent à explorer pour le long terme.

Cependant, c'est sur le second volet que le secteur électrique peut jouer le rôle le plus original. Ce qui le différencie des autres acteurs, c'est sa capacité à mettre en œuvre, dans des délais très brefs, des solutions techniques génératrices, à court terme, d'importantes réductions de consommation d'énergie et donc de production de CO₂. Les énergies nouvelles se situent du côté de l'offre. Les mesures d'efficacité énergétique que nous proposons visent à agir sur la demande. En matière d'efficacité énergétique, deux approches peuvent être distinguées, l'une passive et l'autre active. L'efficacité énergétique passive – cette formulation ne revêtant aucun caractère péjoratif – recouvre l'utilisation de matériaux performants en matière d'isolation et de dispositifs type double vitrage.

L'efficacité énergétique active vise à utiliser à tout instant l'énergie « juste nécessaire », par l'automatisation et la régulation des usages, et par la mise en place de fonctions de mesure et de télé-service. Des solutions sont d'ores et déjà disponibles, ce qui présente un intérêt considérable : elles peuvent être mises en œuvre très rapidement, alors que l'évolution de l'offre d'énergie, ou la modification des structures des bâtiments (efficacité énergétique passive) s'inscrivent nécessairement dans des stratégies de long et même de très long terme, impliquant des investissements lourds.

Les mesures d'efficacité énergétique active réclament au contraire des investissements initiaux beaucoup plus réduits et, compte tenu des économies d'énergie qu'elles engendrent, permettent d'envisager des « pay-out periods » courtes et donc très attrayantes.

J3E - Quels sont les gisements d'économie d'énergie électrique dans les différents secteurs d'activité ?

J.M. - Sur 70 % des consommations d'énergies finales, des pourcentages très significatifs d'économies, pouvant aller jusqu'à 30 %, sont directement atteignables par la mise en place de systèmes électriques, d'automatismes et de services associés. Par exemple, dans les installations industrielles et les utilités, la mise en place de systèmes de pilotage et d'automatisation,

Jean Monville

“
L'efficacité active vise
à utiliser l'énergie
« juste nécessaire »”

ainsi que le recours systématique à des variateurs de vitesse sur les pompes, ventilateurs et moteurs permet d'obtenir un gain significatif sur les consommations d'électricité de 10 à 50 % avec un amortissement en 2 ans maximum des investissements réalisés.

Dans les bâtiments tertiaires, la mise en place d'une centrale de régulation pour les systèmes de chauffage/climatisation/éclairage permet l'adaptation de la fourniture d'énergie selon les conditions extérieures (centrale météorologique), selon la présence de personnes (capteur de présence), selon le nombre de personnes (capteur de CO₂) et l'information aux occupants de leur consommation propre. La fourchette d'économies sur les consommations d'énergie d'un immeuble de bureau se situe entre 10 % et 20 %.

Dans le bâtiment résidentiel, des solutions analogues seraient envisageables, mais ce secteur pose un certain nombre de problèmes spécifiques. En premier lieu, la « performance » n'est pas l'unique paramètre ; il faut aussi penser sécurité : de nombreux bâtiments anciens sont hors normes à cet égard et il faudrait renforcer les obligations de contrôle, actuellement limitées aux cas de changements de propriétaires. Par ailleurs, les utilisateurs ne disposent pas des compétences nécessaires : les différents acteurs, producteurs d'électricité, industriels, installateurs et intégrateurs doivent s'organiser pour proposer de véritables filières capables d'offrir des solutions et de les mettre en place. Enfin, l'évolution de la réglementation, indispensable, ne paraît pas suffisante. Les difficultés traditionnelles de financement dans le résidentiel conduisent à envisager des formules d'incitation (fiscalité ou bonification de crédits).

J3E - Quelle démarche suivre pour exploiter les gisements « d'efficacité énergétique active » ?

J.M. - Quelques points sont essentiels. Tout d'abord, il est indispensable de disposer d'éléments de référence : « benchmarking » sectoriel systématique, accès aisé à des diagnostics préliminaires, nécessité de diagnostics détaillés constituant de véritables projets « d'ingénierie énergétique ». La mise en place de systèmes de mesure et de télé-service est une nécessité. La mesure est la base du diagnostic, du contrôle et du plan de progrès. Le télé-service est essentiel en matière de réactivité.

L'élaboration des solutions, qu'elles soient autonomes ou intégrées dans un projet global de « management énergétique », est une phase importante. J'insisterai, à cet égard, sur le rôle essentiel des intégrateurs, pourvoyeurs de services électriques, qui sont à l'écoute quotidienne des clients. Le recours à des matériels et à des solutions techniques éprouvées est une évidence. Mais il ne faut pas omettre le problème de la « qualité » et de la « fiabilité » de l'énergie électrique. Le recours à des onduleurs et à des alimentations stabilisées est essentiel. Pour ce qui concerne les sources d'économies, il convient de mentionner les moteurs à haut rendement, les transformateurs à haut rendement, les conducteurs et câbles à section « éco-énergétiques » et, bien sûr, les lampes basse consommation. En matière d'éclairage public, les nouvelles solutions techniques permettent à la fois d'augmenter la durée de vie des lampes (25 %) et de diminuer (jusqu'à 40 %) la consommation d'énergie.

Enfin, il convient d'insister sur l'intérêt de contractualiser les engagements de performance pour pérenniser les efforts d'efficacité énergétique. ■

Propos recueillis par Eric Sorlet

Parcours

Jean Monville, diplômé de l'École Polytechnique et licencié ès Sciences Economiques, est entré dans le groupe Spie Batignolles en 1978 en tant que directeur du département finances export du Groupe. De 1984 à 1992, il est successivement directeur général adjoint puis directeur général de Spie Capag, filiale spécialisée dans les projets pétroliers. En 1992, il devient directeur du marketing Groupe et est nommé, en juin 1995, administrateur-directeur général de Spie Batignolles. Il en prend la présidence en 1997, après avoir organisé sous forme d'un RES la reprise de Spie Batignolles à son précédent actionnaire : le groupe Schneider Electric. Pour réaliser cette reprise, les salariés de Spie Batignolles, qui prit alors le nom de Spie, s'associèrent avec le britannique AMEC, lequel a racheté aux salariés leur participation au début 2003. Spie est ainsi devenu AMEC SPIE à cette date. Jean Monville a été membre du conseil d'AMEC en tant qu'administrateur-directeur général en charge de l'Europe Continentale de 1997 à 2006 date à laquelle AMEC cède sa participation dans Spie à PAI, fonds d'investissement français. Jean Monville est désormais Président de Spie.

Il est par ailleurs vice-président de la FNTP (Fédération Nationale des Travaux Publics), et vice-président du Gimelec. Il est en outre responsable de la commission déontologie internationale du MEDEF qui s'intitule désormais Comité Internalisation de l'Entreprise.

SPIE est le deuxième intégrateur électricien européen avec un CA prévisionnel 2007 de 3 500 M€ et un effectif de plus de 24 000 personnes réparties dans près de 400 implantations dans 25 pays.

En septembre dernier, le groupe a finalisé l'acquisition de Matthew Hall, l'activité « Building and Facilities Services » du britannique AMEC plc. ■